

## Lausanne et région

# Comment faire cohabiter le Distribus et le local d'injection?

**Lausanne**  
Les horaires du bus de la Riponne vont changer, en partie pour inciter les toxicomanes à se rendre dans la structure du Vallon

Romaric Haddou

La question est dans l'air depuis l'ouverture, début octobre, du local d'injection lausannois au Vallon. Comment faire cohabiter la structure avec le Distribus? Le véhicule stationné du lundi au samedi sur la place de la Riponne fournit du matériel stérile aux toxicomanes. Alors que les milieux de la prévention insistent récemment dans nos colonnes sur la complémentarité des deux dispositifs, une grogne refait surface.

Elle émane de plusieurs commerçants et riverains du secteur Riponne-Tunnel. Ces derniers accusent le Distribus de nuire à la fréquentation du local d'injection et déplorent les injections sauvages qui persistent devant leurs établissements ou dans le hall de leurs immeubles.

## Bénéficiaires différents

«Nous sommes sensibles aux nuisances évoquées par les riverains, mais il ne faut pas imaginer que c'est le Distribus qui attire les toxicomanes. C'est mal percevoir



Le Distribus est présent sur la place de la Riponne du lundi au samedi durant quatre heures. Bientôt, il ne viendra plus que de 19 à 21 heures, quand le local d'injection est fermé. FLORIAN CELLA

«Il ne faut pas imaginer que c'est le Distribus qui attire les toxicomanes à la Riponne»

Matthieu Rouèche

Directeur de la Fondation ABS

le problème, réagit Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS, qui gère les deux structures. D'abord, ce n'est pas forcément le même type de population qui fréquente le bus et l'espace de consommation. Ensuite, il nous est déjà arrivé de déplacer le véhicule quand la place de la Riponne était occupée par des manifestations, et nous avons constaté que les usagers ne suivaient pas forcément. Ils sont à la Riponne et dans le secteur car ils y ont d'autres intérêts.» Malgré cette

analyse, la Ville de Lausanne, le Canton (le seul à le financer) et la Fondation ABS ont choisi d'adapter les horaires du Distribus. Comme annoncé par «20 minutes», celui-ci ouvrira bientôt de 19 à 21 heures (contre 17-21 h actuellement). Le local d'injection accueille, lui, les toxicomanes de 12 à 19 heures.

«Cette décision a été prise afin d'éviter la redondance des horaires entre les différentes prestations et d'inciter les usagers à se rendre à l'espace de consumma-

tion, où il est par ailleurs possible d'échanger du matériel stérile», commente le municipal Oscar Tosato.

Bien que la Fondation ABS ait été concertée, Matthieu Rouèche juge cette décision «dommageable, voire contre-productive». Il ajoute néanmoins qu'elle peut déboucher sur de «bonnes alternatives» et répète que la fréquentation du local d'injection est en augmentation et conforme aux attentes, en l'occurrence 25 à 30 visites par jour actuellement. «Ces chiffres correspondent à ceux enregistrés le premier mois d'ouverture de Quai 9, à Genève, ou de l'espace de consommation de Liège, en Belgique, qui a ouvert un mois avant celui de Lausanne», observe Oscar Tosato.

## Pas remis en cause

Au-delà de ce changement d'horaires, une réflexion est en cours à propos du Distribus. «Différentes options sont étudiées: il pourrait être déplacé, remplacé par une autre prestation de type travail de rue, ou voir ses horaires repensés», envisage Matthieu Rouèche.

«Il est trop tôt pour en parler, mais la mission du bus, qui est le principal point de remise et de récupération de matériel de consommation dans le canton de Vaud, n'est pas remise en question», souligne Oscar Tosato.

En 2017, la Fondation ABS a distribué 149 938 seringues, dont 98 753 au Distribus. Le taux de retour global est de 89%.

## Bourg-en-Lavaux 24 rendez-vous pour l'avent

LABEL - Les acteurs de Bourg-en-Lavaux organise les Rencontres de l'avent du 1er au 24 décembre. Chaque jour, un habitant, un commerçant ou une collectivité d'un des cinq villages de la commune ouvre sa porte à ses voisins, autour d'un apéro, d'un concert, voire d'une initiation au yoga. Dans ce cadre, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux accueille la population autour d'une soupe aux pois préparée par les Brigands du Jorat le 17 décembre de 17h30 à 21h sur la place Rouge, à Riex. Tout le programme sur [www.la-bel.ch](http://www.la-bel.ch). **C.CO.**

## Lausanne Du nouveau à Beaulieu

Les espaces publics et verts entourant l'avenue Jomini, à hauteur de Beaulieu, ont été repensés et offrent désormais de nouvelles places de jeu au sud et des équipements de sport urbain au nord, apprend-on sur le site de la Ville. Ainsi, un «fitness urbain» a été aménagé à côté d'un «espace skate» mais aussi d'un coin «parkour». De l'autre côté de l'avenue du Mont-Blanc, les enfants peuvent profiter de deux zones de jeu reliées par une passerelle. La zone supérieure est destinée aux tout-petits, alors qu'en contrebas ce sont les plus grands qui pourront s'amuser. **C.I.M.**

## Prendre ta douleur

**Lausanne** «Pourquoi est-il difficile d'entendre et de combattre la douleur aux urgences?» Le 22 novembre, le Dr Olivier Hügli traitera cette question lors de sa leçon inaugurale. Ses recherches concernent la prise en charge de la douleur, dont il investigate la variabilité des pratiques. À 17h15, auditorio César-Roux, du CHUV. **M.N.**

## Marchés de Noël

**Gros-de-Vaud** La saison des marchés de Noël se poursuivra le week-end prochain dans le Gros-de-Vaud avec des rendez-vous dans les grandes salles de Bottens (sa 10-20 h et di 9-17 h) et d'Étagnières (sa 16-21 h et di 11-16 h), ainsi qu'à la ferme du Centre social et curatif de Saint-Barthélemy (di 10-16 h). **S.MR**

## Recyclage Les écopoints s'enterrent

Adieu les écopoints «disparates» installés depuis 2013. La Ville de Lausanne investit 2 millions de francs pour les remplacer progressivement par 62 installations en inox plus grandes (1000 litres) mais aussi «plus solides, esthétiques et fonctionnelles», dont 33 enterrées. Elles seront équipées de détecteurs automatiques de remplissage. On pourra y déposer aluminium, fer-blanc mélangé, textiles et huiles minérales et végétales (pas le PET). Les places à pique-nique seront aussi dotées d'un module de tri pour le verre, l'aluminium et le PET. Une phase test sera menée sur la place de la Navigation avant de s'étendre à la Riponne ou à Pépinet. **M.N.**

## Un projet de transformation de ferme crée une controverse sans précédent

**Vufflens-la-Ville**  
Des habitants ont fait circuler un tous-ménages et récolté une septantaine d'oppositions. La syndique répond point par point et rappelle la légalité du projet

Jamais, à Vufflens-la-Ville, la transformation d'une ferme en habitations aura tant fait causer. Il y en a pourtant déjà eu de très nombreuses dans ce village de 1200 habitants, voisin de Bussigny. Mais la dernière mise à l'enquête, à l'entrée nord du village, fait réagir. «Le projet a été mis à l'enquête en plein mois de décembre l'an passé, alors que tout le monde avait d'autres préoccupations, avec quatre dérogations et sans aucun gabarit. Si des voisins ne nous en avaient pas parlé, on n'aurait rien su. Ça donne un peu l'impression que la Municipalité voulait faire passer ça discrètement», s'insurge Sonia Mariuzzo Selic et son mari, Srdjan Selic, voisins directs du projet.

Le couple s'étonne d'autant plus que, lorsqu'il a construit, il y a sept ans, la Municipalité de l'époque lui avait demandé de modifier plusieurs points de son projet, justement parce que leur future maison était située à une entrée du village. «Nous aimerions donc bien que les exigences soient les mêmes pour tous les citoyens.»

Sonia Mariuzzo Selic et Srdjan Selic ne sont cependant pas les seuls à être dérangés par ce projet. L'association Patrimoine suisse avait aussi formulé une opposition



La ferme de la discorde. Une septantaine de signataires s'offusquent des travaux envisagés. FLORIAN CELLA

et la commission d'urbanisme du village avait rendu un préavis défavorable. «Le projet fait totalement abstraction de la structure originale de ce bâtiment, classé en note 3 et qui est donc censé être protégé, se justifie le président de la commission, l'architecte Philippe Cornu. Nous estimons que l'extension devrait se faire dans le prolongement de la volumétrie et non perpendiculairement. Mais notre avis n'était que consultatif.»

La semaine passée, après avoir écrit plusieurs fois à la Municipalité et ne se sentant pas écouté, le couple d'opposants a distribué un tous-ménages à ses concitoyens, les appelant à faire opposition lors d'une mise à l'enquête complémentaire. Avec succès, puisqu'ils ont récolté une septantaine d'oppositions, qu'ils sont allés déposer eux-mêmes à la Commune.

Cette nouvelle démarche ne déstabilise toutefois pas la syndique, Ingrid Rossel, qui répond

point par point aux critiques: «D'abord, je constate que, sur les 70 oppositions, seules six ou sept émanent de gens du village. Les autres proviennent d'habitants de villages voisins, voire d'Italie et même une des États-Unis (ndlr: ce qui est tout à fait valable selon la loi). Pour ce qui est du projet, je rappelle qu'il respecte tous les règlements en vigueur et qu'il n'est pas plus imposant que d'autres bâtiments récemment construits à Vufflens. Enfin, pour ce qui est des dérogations, nous les justifions par le fait que, de notre point de vue, elles contribueront plutôt à réhabiliter cette ferme dans ce qu'elle avait de beau autrefois.»

Et la syndique de conclure: «Il est bien de préserver les droits des opposants, mais le devoir d'une Municipalité est aussi de protéger ceux des propriétaires. Dans le cas présent, si nous avions refusé le projet, ce sont eux qui auraient été en droit de nous traîner au tribunal.» **S.MR**

## Si j'étais un rossignol



par Gilbert Salem

## Chats et rats font table commune

Leur antagonisme légendaire serait devenu caduc! Voilà plus d'un mois que ce constat zoologique émeut la presse internationale, et alarme aussi les éthologistes. Sans aviser ces émérites binoclards, le chat et le rat auraient conclu un armistice tacite: le premier ne serait plus le prédateur du second et, s'il y a castagne, il n'en triompherait plus comme dans les contes ou les dessins animés... Cela n'a pas l'air très sérieux, pourtant les résultats de l'étude, parue en septembre dans la revue «Frontiers in Ecology and Evolution», sont précis: 306 vidéos démontrent que le rat des villes - qu'on est parvenu bon an mal an à greffer de puces électroniques - double de volume en se nourrissant de nos déchets alimentaires. Si, dans les îles new-yorkaises, il pèse 150 g, son poids en atteint 300 au cœur de Brooklyn, soit un bon dixième de celui d'un gouttière ordinaire. Dès lors, les matous errants se rabattent sur des proies de taille moins imposante, moins fatigantes à capturer: musaraignes rachitiques, oisillons tombés du nid, cafards d'arrière-cuisine... Sinon, tout à l'instar des surmulots, et en leur compagnie, ils gueuletonnent, si j'ose dire, dans des poubelles à ciel ouvert.

«Le chat et le rat auraient conclu un armistice tacite: le premier ne serait plus le prédateur du second»

Dans mon quartier plus modeste des Jordils, en amont d'Ouchy, les félins ont meilleure façon. Le plus dandy est un gouttière à minois de voyou mais costumé en gentleman, avec foulard et gants blancs. Quand il prend sa sieste sur mon balcon, je m'émerveille du soin qu'il porte à son pelage à reflets couleuvrins. Et je peine à m'imaginer qu'une si coquette créature, qui doit préférer le sashimi de dorade aux croquettes d'une supérette, se déchoie à pister de gros rats gluants dans les égouts fétides du Flon, ou vers des berges de Vidy. Le ferait-il subrepticement durant la nuit, «quand tous les chats sont gris»? Dans ce cas, je lui préférerais son cousin new-yorkais, plus franc de collier et finalement plus sociable, même avec un rat! Notons, au passage, qu'en mangeant au même marigot, les deux espèces rendent explicite l'ancien proverbe français «à bon chat bon rat», qui eut pour synonyme «à bon assaillir bon maître». Soit: le disciple a fini par égaliser son mentor... Une leçon qui pourrait être humaine.